



Aide-mémoire

Critères pour identifier les besoins en évaluations externes

Remarque préliminaire :

A l'OFSP, les besoins en évaluation sont recueillis annuellement dans les unités (→ Plan annuel et pluriannuel). La direction prend les décisions relatives à la priorisation des besoins en évaluation et à la réalisation d'évaluations.

Les critères suivants sont décisifs pour **identifier et prioriser les besoins en évaluation**.

1. Importance politique	<p>« Quelle importance a la mesure à évaluer pour la politique de la santé ? »</p> <p>Les domaines importants au regard des aspects suivants doivent être évalués.</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorités du Conseil fédéral en matière de politique de la santé• Politique nationale de la santé portée par les cantons• Objectifs du département• Stratégie de l'OFSP et/ou stratégies de ses domaines d'activité• Politique extérieure en matière de santé
2. Importance par rapport aux ressources	<p>« Politiques / mesures coûteuses ? »</p> <p>Les domaines dans lesquels le plus de ressources sont investies doivent être analysés.</p>
3. Besoins en connaissances	<p>« Efficacité, adéquation, économicité, ... de l'action ? »</p> <p>Les domaines dans lesquels règnent les plus grandes incertitudes (déficits de connaissances) – par exemple en ce qui concerne l'« efficacité » et l'« efficience » – doivent être évalués.</p>
4. Base légale	<p>« Quelle base légale a l'évaluation ? »</p> <p>Les évaluations ayant une base légale (→ clause évaluative dans une loi) correspondent à un mandat. Des évaluations reposant sur des bases légales générales doivent aussi être réalisées.</p>